

because, as Chair of the Standing Senate Committee on Transport and Communications, I thought you would be happy to be Minister of Transport, Infrastructure and Communities.

Mr. Baird: I think I was scarred more from my time with the Department of the Environment.

Senator Dawson: We will try not to scar you today, minister.

The Chair: I will respond by saying that this committee works hard and has gained its reputation admirably, and I am sure that you are doing the same in yours.

Mr. Baird: I do mean that: If senators have advice or counsel that is brought forward in a nonpartisan way, we are pleased to hear it, in particular if you get it to us ahead of time so we can have a quick review.

Senator Robichaud: We need the boost.

Mr. Baird: I tried to give you a boost when I arrived, senator.

The Chair: We have circulated background material. The transparency issues have been raised, et cetera. We have our background briefings on that. Certainly, we will wait to see what all witnesses have to say.

Senator Wallin: The penalties that will be imposed are similar or equivalent to those imposed in domestic law.

Mr. Baird: Yes, they will be brought in line with domestic law.

Senator Wallin: As is generally the case in the U.S., they care more about citizenship and we seem to care more about residency than about citizenship as an approach. Does this apply to Canadians everywhere or just to people working here? Could you clarify that?

Alan H. Kessel, Legal Adviser, Foreign Affairs and International Trade Canada: This bill applies to Canadians, to residents, to companies and to Canadian members of those companies. If there were someone who was not Canadian, then the usual practice of a substantial link to Canada would be the process by which they would be caught under our law. We get the whole basket.

Senator Wallin: You believe it is encompassing and that people will not be able to escape the net.

Mr. Kessel: We are told by the Public Prosecution Service that this is what they need, and this is what they will get.

Mr. Baird: At the same time, if they are not a Canadian resident, they are not a Canadian citizen, and so it is very difficult for us to capture them. We are a sovereign country and if they are a citizen of another sovereign country, we would hope that their host country would share our commitment to combating corruption.

de second examen objectif. Je suis un peu jaloux parce qu'en tant que président du Comité sénatorial permanent des transports et des communications, je pensais que vous auriez aimé être ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités.

M. Baird : Je pense que j'ai davantage été traumatisé lors de mon passage au ministère de l'Environnement.

Le sénateur Dawson : Nous allons essayer de ne pas vous traumatiser aujourd'hui.

La présidente : Je dirais que notre comité travaille fort et s'est fait une réputation admirable, et je suis certaine que vous faites de même au sein du vôtre.

M. Baird : Je pèse mes mots : si les sénateurs veulent nous soumettre des conseils de façon non partisane, nous nous ferons un plaisir de les prendre en considération, surtout si vous nous les donnez à l'avance pour qu'on puisse en faire un examen rapide.

Le sénateur Robichaud : Nous avons besoin d'être encouragés.

M. Baird : Monsieur le sénateur, j'ai essayé de vous encourager dès mon arrivée.

La présidente : Nous avons distribué des notes d'information. On a mentionné les problèmes de transparence, et cetera. Nous avons nos documents d'information à ce sujet. Nous attendrons de voir ce que les témoins ont à nous dire.

La sénatrice Wallin : Les peines qui seront imposées sont semblables ou équivalentes à celles imposées dans les lois nationales.

M. Baird : Oui, elles seront harmonisées avec les lois nationales.

La sénatrice Wallin : Comme c'est généralement le cas aux États-Unis, les Américains ont une approche fondée sur la citoyenneté alors que, chez nous, c'est plutôt la résidence qui importe. Le projet de loi s'applique-t-il aux Canadiens où qu'ils se trouvent ou seulement aux gens qui travaillent ici? Pouvez-vous préciser ce point?

Allan H. Kessel, juriconsulte, Affaires étrangères et Commerce international Canada : Le projet de loi s'applique aux Canadiens, aux résidents, aux entreprises et aux membres canadiens de ces entreprises. S'il advenait que la personne visée ne soit pas un Canadien, on aurait recours à la pratique courante d'établir un lien d'importance avec le Canada pour arrêter l'individu en vertu de notre loi. Le projet de loi s'applique à tous ces gens.

La sénatrice Wallin : Vous croyez qu'il englobe tous les gens et que ceux-ci ne pourront pas échapper au système.

M. Kessel : Le Service des poursuites publiques nous dit que c'est ce dont il a besoin, et c'est ce qu'il obtiendra.

M. Baird : Toutefois, s'ils ne sont pas résidents canadiens, ils ne sont pas citoyens canadiens non plus, et il est donc très difficile de leur mettre la main au collet. Nous formons un pays souverain et s'il s'agit de citoyens d'un autre pays souverain, nous espérons que leur pays hôte partagera notre engagement à lutter contre la corruption.

Senator Wallin: There would be communication amongst police forces, et cetera.

Senator Wells: I have a supplementary question to Senator Wallin's question on Canadians and residents. Businesses that are open to corruption in paying bribes or making facilitation payments are also likely very good at finding ways around laws. Would agents in other countries that are not Canadians and are not part of Canadian corporations be captured under this, or would the officers of the company be the ones responsible?

Mr. Baird: That is an excellent question.

Mr. Kessel: Yes, that issue was dealt with right upfront in this proposed legislation in that any agent directly or indirectly would be caught by this.

Mr. Baird: You cannot evade the law by simply hiring a consultant to do it for you.

Senator Wells: People will try.

Mr. Baird: With every law we pass, bad people try to find their way around it. That is why we are raising the bar from the first law in 1998. The facilitation payment was one loophole.

Senator Wells: Businesses need, almost more than anything else, clarity of rules. You mentioned in your opening statement about all bribes being covered by this. You went on to say of the facilitation payment — the younger brother of a bribe — that even further there would be things like gifts, which are common in other cultures and business cultures. How would that be captured? Some gifts can be quite obvious as a bribe and other gifts can be innocuous as part of the way business is done and a matter of courtesy in doing business with other countries. How is that bar assessed between what I might call gifts or something of a higher level?

Mr. Baird: It comes down to intent. From time to time, I will be given a baseball cap. It goes to intent.

Senator Wells: The intent of a gift in some cultures is to grease the wheel.

Mr. Baird: I would suggest that it is probably like art. It is hard to define, but you know it when you see it.

Senator Wells: I guess that would be for a court to decide as well.

Mr. Baird: Absolutely.

Senator Finley: I have quite a few questions, but most of them are irrelevant so I will not go there. The one I want to ask is purely hypothetical, I can assure you.

What might the OECD do if we do not pass the legislation? Would there be sanctions?

La sénatrice Wallin : Il y aurait une communication entre les forces policières, et cetera.

Le sénateur Wells : J'ai une question complémentaire se rapportant à la question de la sénatrice Wallin sur les Canadiens et les résidents. Les entreprises qui sont prêtes à corrompre autrui en versant des pots-de-vin ou en faisant des paiements de facilitation sont aussi très susceptibles d'être aptes à contourner les lois. Est-ce que les agents d'autres pays qui ne sont ni Canadiens ni membres d'entreprises canadiennes seront visés par le projet de loi, ou est-ce que ce seront les membres de l'entreprise qui seront tenus responsables?

M. Baird : C'est une excellente question.

M. Kessel : Oui, on a abordé cette question d'emblée dans le cadre du projet de loi : tout agent direct ou indirect sera visé par le texte de loi.

M. Baird : On ne peut pas contourner la loi simplement en embauchant un expert-conseil pour faire le travail à votre place.

Le sénateur Wells : Les gens vont s'essayer.

M. Baird : Chaque fois qu'on adopte une loi, des gens de mauvaises intentions essaient de la contourner. C'est la raison pour laquelle on sert la vis par rapport à la première loi de 1998. Le paiement de facilitation était une échappatoire.

Le sénateur Wells : Les entreprises ont d'abord et avant tout besoin de règles claires. Dans votre exposé, vous avez dit que tous les pots-de-vin seront visés par le projet de loi. Vous avez ensuite parlé des paiements de facilitation — le petit frère des pots-de-vin — et on pourrait même parler de cadeaux qui sont monnaie courante dans d'autres cultures et milieux d'affaires. Comment seraient-ils visés par le projet de loi? Certains cadeaux sont sans contredit des pots-de-vin, mais d'autres sont inoffensifs parce qu'ils font partie intégrante de la façon de mener des affaires et d'être courtois dans le milieu des affaires dans d'autres pays. Comment ferons-nous la différence entre ce que je pourrais appeler des cadeaux et d'autres présents de nature plus délicate?

M. Baird : Il faut se rapporter à l'intention. On me donne parfois des casquettes de baseball. Il faut se concentrer sur l'intention.

Le sénateur Wells : Dans certaines cultures, on donne un cadeau dans l'intention de graisser la patte de quelqu'un.

M. Baird : Je dirais que c'est un peu comme l'art : c'est difficile à définir, mais c'est évident quand on le voit.

Le sénateur Wells : J'imagine qu'il reviendra à un tribunal de trancher.

M. Baird : Tout à fait.

Le sénateur Finley : J'ai pas mal de questions, mais la plupart d'entre elles sont hors de propos, alors je ne les poserai pas. Je puis vous assurer que la première que je vais poser relève purement de l'hypothétique.

Qu'est-ce que l'OCDE pourrait faire si on n'adoptait pas le projet de loi? Y aurait-il des sanctions?

Mr. Baird: It would be, for the most part, name and shame.

Senator Finley: Is there nothing material that they could do?

Mr. Kessel: That is a very good question. We are parties to this convention and, as parties, we want to maintain our standing as leading the pack as opposed to following. With this legislation, we will definitely be very much leading the pack.

The OECD is a body of peer review and, exactly as the minister says, they will raise concerns, which they have done, and the government has responded. What we have put in this bill is in keeping with everything that has been concerning the OECD to date.

Mr. Baird: Morality and moral leadership are on one side of the equation. I just mentioned my visit to Haiti. Every dollar that goes to a bribe is a dollar that does not benefit the people who desperately need a new school, or a new hospital, or what have you. Particularly in developing countries, there is a strong development reason for this.

Senator Finley: Are charities and NGOs covered under this bill? It seems like a stupid question, because why would a charity have to give a bribe? I remember seeing distinctly a number of years ago in Indonesia a computer that had been donated by IBM sitting in a corner rotting after a number of years because there was no baksheesh in the deal to pay for its installation. I recall that a few years ago, the Canadian government supplied an African nation with a whole bunch of Massey Ferguson tractors. I remember seeing those tractors sitting on a dock or in a yard some years later because there had been no financial incentive to make use of them.

Mr. Baird: If they are for philanthropic reasons, it is one thing. I recall that in the summer of 2011, when there was famine in east Africa, al Shabaab wanted bribes or it would take control of aid shipments into Somalia. We were appalled. It caused us huge problems.

When you are dealing with international terrorists, pirates or whatever, that is a different matter because they are committing other crimes. It is a slippery slope. Where does it end?

Senator Lang: I want to go back to some comments made earlier by Mr. Kessel. He said that Canada would be leading the pack with the passage of this bill. The background information suggests that Canada can stand well in its place with the fact that we have a number of convictions and 35 investigations under way. Obviously, the investigative bodies are doing the work that we have asked them to do.

M. Baird : En gros, on se verrait pointer du doigt.

Le sénateur Finley : L'OCDE n'imposerait aucune sanction concrète?

M. Kessel : C'est une excellente question. Le Canada est partie et, à ce titre, nous voulons conserver notre position de leader plutôt que de devenir des chiens de poche. Il est clair que ce projet de loi fera de nous un meneur.

L'OCDE est un regroupement de pairs qui s'évaluent les uns les autres et, comme le ministre l'a dit, ils vont soulever des préoccupations — ce qu'ils ont fait, et le gouvernement a réagi. Les dispositions que nous avons incluses dans le projet de loi correspondent à tout ce qui a préoccupé l'OCDE jusqu'à présent.

M. Baird : La moralité et le leadership moral sont une partie de la question. J'ai mentionné ma visite en Haïti. Chaque dollar d'un pot-de-vin est un dollar qui ne profite pas aux gens qui ont un besoin criant d'une nouvelle école, d'un nouvel hôpital ou de toute autre institution. Dans les pays en développement en particulier, le projet de loi répond à un fort besoin en matière de développement.

Le sénateur Finley : Les organismes caritatifs et les ONG sont-ils visés par le projet de loi? Cela peut sembler être une question idiote parce qu'on ne voit pas pourquoi un organisme caritatif voudrait verser un pot-de-vin. Il y a quelques années, je me rappelle très bien avoir vu en Indonésie un ordinateur qui avait été donné par IBM, mais qui pourrissait dans un coin depuis quelques années parce que le pot-de-vin ne comprenait pas d'argent pour son installation. Je me souviens qu'il y a quelques années, le gouvernement canadien a offert de nombreux tracteurs Massey Ferguson à une nation africaine. Quelques années plus tard, je me rappelle avoir vu ces tracteurs sur un quai ou dans une cour parce qu'il n'y avait aucun incitatif financier pour les utiliser.

M. Baird : C'est une chose de dire que c'est pour des motifs philanthropiques. Je me souviens qu'au cours de l'été 2011, pendant la famine en Afrique de l'Est, al Shabaab exigeait des pots-de-vin, sinon il prendrait contrôle des envois d'aide en Somalie. Nous étions révoltés. Cela nous a causé d'énormes problèmes.

Lorsqu'on a affaire à des terroristes internationaux, à des pirates ou quoi qu'il en soit, c'est différent puisqu'ils commettent d'autres actes criminels. Il s'agit d'un chemin dangereux. On n'en sort plus.

Le sénateur Lang : Je voulais revenir aux commentaires de M. Kessel. Il a dit que le Canada serait chef de file en adoptant ce projet de loi. Selon les notes d'information, le Canada est déjà bien placé parce que nous avons plusieurs condamnations et 35 enquêtes en cours. De toute évidence, les organismes d'enquête font le travail que nous leur avons demandé de faire.

Minister, I want to go back to your comment that everyone has to play by the rules. You referred to the OECD, yet it is our understanding that some countries may not be quite as aggressive in pursuing the questions that come under this proposed legislation and the convention.

Also, you mentioned new OECD members or aspiring members. Would Canada's position be that those countries would be required to sign this convention as part of joining the OECD to ensure that those new countries have their companies follow the rules?

Mr. Baird: Our counsel and advice to countries aspiring to the OECD would be that if you are in for a penny, you are in for a pound, and that they should look at the wide range of conventions and expectations under the OECD. That would be a key part of the decision as to whether they would be admitted.

I suspect that most countries that would be problematic would be well outside the OECD. Having said that, in coming forward with this bill we are saying that Canada is not as good as it can be or should be and that is why we are seeking to raise the bar.

Senator De Bané: Minister, as you know some countries oblige foreign firms to have a local agent. In some countries it is mandatory to have a local agent. Imagine a very important tender for a large project. The Canadian company that wants to bid for it is obliged to hire a local agent. The company will go to that country, try to identify the most influential person possible to be their agent and say, "We would like you to be our agent for this contract." The guy says that it is no problem, it will be so much and he will take 5 per cent or 10 per cent or whatever.

It stands to reason that some of the money the agent receives will be for his cousin, or the king, or whomever. What about that?

Mr. Baird: Generally speaking, bribery is illegal in these countries. Obviously integrity is key. I would suggest that if anyone is told they have to hire an agent who would take a 10 per cent commission, it begins to look a lot like bribery.

Senator De Bané: It could be 1 per cent or 2 per cent or whatever. I will put it differently: According to Transparency International Canada, which is quite credible, we have the list of all countries from the most honest to the most corrupt. Do you not think that, if I were a Canadian businessman, then I should avoid the second half of that list of the most corrupt countries? Of the 180 countries, of all those that are among the most corrupt, let us say 50 per cent should be off my list of prospects.

Monsieur le ministre, j'aimerais revenir à votre commentaire, à savoir que tous doivent respecter les règles du jeu. Vous avez mentionné l'OCDE, et pourtant d'après ce que nous avons compris, certains pays ne sont peut-être pas aussi fermes quand vient le temps de donner suite aux questions visées par le projet de loi et la convention.

Vous avez aussi mentionné les nouveaux membres de l'OCDE ou ceux qui souhaitent le devenir. Le Canada compte-t-il exiger que ces pays signent cette convention pour pouvoir devenir membres de l'OCDE afin d'assurer que ces nouveaux pays contraignent leurs entreprises à respecter les règlements?

M. Baird : Voici ce que nous conseillons aux pays souhaitant devenir membres de l'OCDE : autant faire les choses jusqu'au bout et examiner la vaste gamme de conventions et d'attentes imposées par l'OCDE. Cela constituerait une partie clé de la décision de les admettre ou non.

J'imagine que la plupart des pays qui poseraient un problème seraient bien loin de l'OCDE. Cela dit, en allant de l'avant avec ce projet de loi, nous sommes en train d'affirmer que le Canada pourrait toujours faire mieux. Voilà pourquoi nous cherchons à relever la barre.

Le sénateur De Bané : Monsieur le ministre, comme vous le savez, certains pays obligent les entreprises étrangères à embaucher un représentant local. Dans certains pays, il est obligatoire d'avoir un représentant local. Imaginez qu'on lance un appel d'offres très important pour un projet d'envergure. L'entreprise canadienne qui souhaite soumettre une proposition est obligée d'embaucher un représentant local. L'entreprise se rendra dans ce pays, tentera d'identifier la personne ayant le plus d'influence pour les représenter et dira : « Nous aimerais que vous nous représentiez pour ce contrat. » Le gars répondra qu'il n'y a aucun problème, que ça va coûter telle ou telle somme et qu'il en conservera 10 p. 100 ou peu importe.

Il est raisonnable de croire qu'une partie de l'argent qu'il recevra sera remise à son cousin, ou au roi, ou à quiconque. Que dites-vous de cela?

M. Baird : De façon générale, les pots-de-vin sont contre la loi dans ces pays. Évidemment, l'intégrité est cruciale. D'après moi, si quelqu'un se fait dire qu'il doit embaucher un agent ou un représentant qui prendrait une commission de 10 p. 100, cela commence à frôler la corruption.

Le sénateur De Bané : La commission pourrait représenter un taux de 1 ou 2 p. 100 ou quoi qu'il en soit. Je vais reformuler ma question : d'après Transparency International Canada, un organisme tout à fait crédible, nous avons la liste de tous les pays, des plus honnêtes aux plus corrompus. Ne croyez-vous pas que si j'étais un homme d'affaires canadien, je devrais éviter la deuxième moitié de cette liste, soit les pays les plus corrompus? Des 180 pays, parmi tous ceux qui sont les plus corrompus, disons que 50 p. 100 d'entre eux devraient être rayés de ma liste prospective.

Mr. Baird: That decision is for the private sector. Our message to them with this bill is the expectation that they act with integrity. In the newspapers you can read the examples of people who have not acted with integrity and obviously that is causing them problems after the fact.

We are saying that people should act with integrity in their international dealings. I would suggest that they not act in environments where they do not believe they can do so with integrity. However, you are right. It could be a low-level official expecting his palm to be greased, or it could be someone with a close attachment to the senior leadership in the country.

The Chair: As a supplementary question to that, in your definition of “integrity,” is due diligence one of the competencies you would expect?

Mr. Baird: Yes. Obviously, we are trying to change the culture of international commerce, and we have many people standing with Canada to do this. Every day, every year, Parliament passes many new laws, but every year people break them. After thoughtful reflection, we still believe it is important to change the culture and to set a standard.

Senator De Bané: Minister, as you know our income tax system in Canada is based on voluntary compliance and barely 1 per cent Canadians are audited. Every Canadian knows that his neighbour pays his income tax, so he has to pay also. There is one system for everyone; there are no exceptions.

In the area of bribes, 27 countries of the OECD have agreed among themselves about this policy that it is not only immoral but also against economic development. To what extent are other countries of the OECD as aggressive and determined as Canada to have a real compliance system and to have the RCMP watching everything? I know they have signed, but are they as determined as we are?

Mr. Baird: There would be a spectrum. Transparency International had said that Canada was wanting and could do a better job. Before we lecture others on doing a good job, we should perhaps raise our game. I will say, on your example of taxation, that there are two or three countries in the European Union where tax compliance is estimated to be in the range of 40 per cent to 50 per cent. Obviously, that is a major problem for the future of those countries.

Sometimes when I travel there are police escorts. When people in Canada come across a police escort in Canada, they immediately pull over to the side of the road. In the other countries, people beep the horn at the police officers and try to cut them off. We have a very different culture in Canada. With respect to corruption, we are trying to change the culture, particularly in the leading economies.

M. Baird : Cette décision revient au secteur privé. Grâce à ce projet de loi, nous lui communiquons le message que nous nous attendons à ce qu'ils se conduisent de façon intègre. Dans les journaux, on peut lire des exemples de gens qui n'ont pas agi avec intégrité et, de toute évidence, cela leur cause des problèmes par la suite.

Nous disons que les gens devraient agir de façon intègre dans leurs transactions internationales. Je leur dirai également de ne pas faire affaire dans des environnements où ils ne peuvent agir avec intégrité. Toutefois, vous avez raison. Il pourrait s'agir d'un fonctionnaire subalterne qui s'attend à ce qu'on lui graisse la patte, ou cela pourrait être quelqu'un qui est proche des plus hautes instances du pays.

Le président : Question supplémentaire : dans votre définition du terme « intégrité », est-ce que la diligence raisonnable est une des compétences à laquelle vous vous attendez?

M. Baird : Oui. Évidemment, nous tentons de changer la culture du commerce international, et il y a beaucoup de gens qui se rallient au Canada pour ce faire. Chaque jour, chaque année, le Parlement adopte de nombreuses nouvelles lois, mais tous les ans, des gens enfreignent la loi. Après mûres réflexions, nous continuons de croire qu'il est important de changer la culture et d'établir des normes.

Le sénateur De Bané : Monsieur le ministre, comme vous le savez, le régime fiscal canadien repose sur la conformité volontaire, et à peine 1 p. 100 des Canadiens font l'objet d'une vérification. Tous les Canadiens savent que leur voisin paie ses impôts, alors eux aussi doivent les payer. Tout le monde est assujetti à un seul régime, sans exception.

Pour ce qui est des pots-de-vin, 27 pays de l'OCDE se sont entendus sur la politique, selon laquelle non seulement les pots-de-vin sont immoraux, mais ils vont aussi à l'encontre du développement économique. Dans quelle mesure les autres pays de l'OCDE se sont-ils montrés aussi fermes et déterminés que le Canada pour ce qui est d'imposer un vrai système de conformité, le tout surveillé par la GRC? Je sais qu'ils ont signé la convention, mais sont-ils aussi résolus que nous?

M. Baird : Il existe un large éventail d'attitudes. Transparency International a dit que le Canada laissait à désirer et qu'il pourrait faire mieux. Alors, avant de faire la leçon à d'autres, nous devrions peut-être regarder dans notre propre cour. Pour en revenir à votre exemple de l'impôt sur le revenu, je dirais qu'il y a deux ou trois pays de l'Union européenne où le taux de conformité fiscale se situe entre 40 et 50 p. 100. De toute évidence, cela représente un problème majeur pour l'avenir de ces pays.

Parfois je dois me déplacer avec escorte policière. Lorsque les Canadiens voient une escorte policière au Canada, ils vont immédiatement se ranger au bord de la route. Dans d'autres pays, les gens klaxonnent et essaient de couper la route aux policiers. Nous avons une culture très différente au Canada. Pour ce qui est de la corruption, nous essayons de changer cette culture, surtout dans les plus grandes économies.

Senator Wallace: Minister, you have described the problem out there that we want to address with this bill. Can you say anything more to us from the information you have about the magnitude of the problem worldwide? Is this a very serious problem that needs to be addressed? With the steps that have been taken to date through the OECD, do you have any sense of whether progress is being made in addressing it? I realize this is a major initiative by us to move forward, take a leading position and take it another step. Do you have a sense of the magnitude and how much progress has been made to date to address it through the OECD?

Mr. Baird: Yes, there is a major problem. There are 35 different investigations and some high profile stories in the newspapers that underline that fact.

When I travel, in particular to some parts of the world, I see that the fight against corruption is real, important and a major challenge to social, economic and commercial development. Developed economies have to do more because more often than not, it is companies of these developed economies that are in these regions. If we just say that this is not the way one can do business, they can say, "This is illegal. I am not allowed to do this even in your country." That sets a higher standard. This is a major problem and the extent of it would vary in most parts of the world.

Most countries, not all as Senator De Bané mentioned, are seeking to tackle this problem with varying degrees of enthusiasm. Many countries certainly want to work with Canada in this regard. For example, I mentioned a visit to Haiti. I found Haiti's Prime Minister very committed to wanting to tackle corruption. He outlined a series of measures that his government has taken in the last year to do that.

The overwhelming majority of Canadian companies act ethically and responsibly, if only for the sake of reputation issues and the Canada brand. We enjoy a very good brand around the world and we want to raise our game.

Senator Wallace: In preparing the bill to address that serious issue, did the department engage in consultations with groups or individuals with expertise in this area so you could have further assurance that it will, as best it can, address the issue?

Mr. Baird: We did that, and I would be pleased to provide that information. We had a workshop in January 2012 for two days. I would be pleased to leave with the committee a list of the people involved in those consultations. I would be happy to table that long list with the committee.

Senator Wallace: We would appreciate that.

The Chair: I have a technical question. We will have the extraterritoriality added to our bill. What will happen if there are competing investigations in another country? These are highly complex issues. No longer are we working in one place or another

Le sénateur Wallace : Monsieur le ministre, vous avez décrit le problème qui existe et que nous tentons de changer par l'entremise de ce projet de loi. Avez-vous d'autres renseignements à rajouter sur la portée du problème à l'échelle mondiale? S'agit-il d'un problème très sérieux qui demande une solution? Compte tenu des démarches entreprises jusqu'à présent par l'OCDE, croyez-vous que nous réalisons certains progrès en la matière? Je suis fort conscient qu'il s'agit d'une initiative majeure de notre part, et nous comptons la mener à bien en jouant un rôle de leadership. Avez-vous une idée de l'ampleur du problème et des progrès qui ont été réalisés jusqu'à présent par le biais de l'OCDE?

M. Baird : Oui, il y a un problème considérable. À preuve, il y a 35 différentes enquêtes et quelques histoires qui font les manchettes.

Quand je voyage, surtout vers certaines régions du monde, je constate que la lutte contre la corruption est réelle, importante, et un obstacle considérable au développement social, économique et commercial. Les économies développées doivent faire plus parce que très souvent, ce sont leurs entreprises qui se trouvent dans ces régions. Si nous disons que ce n'est pas la façon de faire des affaires, elles peuvent dire ensuite : « C'est illégal. Je n'ai pas le droit de faire cela même dans votre pays. » Cela fixe une norme plus élevée. Il s'agit d'un problème majeur dont la portée varie selon la région du monde.

La plupart des pays — et non pas tous, comme l'a mentionné le sénateur De Bané — cherchent à enrayer ce problème avec divers niveaux d'enthousiasme. Il y a bien des pays qui veulent travailler avec le Canada à cet égard. Par exemple, je vous ai parlé d'un voyage que j'ai fait en Haïti. Le premier ministre d'Haïti est très engagé dans la lutte anticorruption. Il a parlé d'une série de mesures prises par son gouvernement dans la dernière année en ce sens.

La grande majorité des entreprises canadiennes agissent de façon éthique et responsable, afin de protéger notre réputation et valoriser l'image de marque du Canada. Nous jouissons d'une bonne image de marque à l'échelle internationale et nous voulons l'améliorer encore plus.

Le sénateur Wallace : Lors de la préparation du projet de loi portant sur cette question majeure, est-ce que le ministère a consulté des groupes ou des particuliers qui ont de l'expertise dans ce domaine, afin d'en assurer l'efficacité?

M. Baird : Oui, nous l'avons fait, et je serai ravi de vous fournir cette information. Nous avons tenu un atelier de deux jours en janvier 2012. Je me ferai un plaisir de vous soumettre une liste de personnes qui ont participé à ces consultations. Je serai heureux de remettre cette liste au comité.

Le sénateur Wallace : Nous vous en serions reconnaissants.

La présidente : J'ai une question technique. La question de l'extraterritorialité sera intégrée au projet de loi. Qu'est-ce qui arrive s'il y a des enquêtes concurrentes dans un autre pays? Il s'agit de questions très compliquées. Nous ne travaillons plus à un

place. Companies are operating from about 20 places, with the accountant in one place, the bankers in another, et cetera. We are interconnected and complex. How do we handle competing cases?

Mr. Baird: As a policy, we are prepared to collaborate with countries. It would depend on the country — whether it is an independent judiciary or a rule of law, or whether there will be a fair process.

For example, we are dealing with a case in Libya where the International Criminal Court would like access to an individual and the Government of Libya would like to try them domestically. There will be a full spectrum of such issues.

Certainly, the government, the RCMP and the Public Prosecution Service will have to collaborate and work together to be successful. Frankly, if people can be brought to justice in a fair and reasonable manner, we are pleased to work with the specific country. They may very well face justice in two countries.

The Chair: The bill will be enacted at a date later than the date of its passage through both houses, should that occur. I understand from the briefing that is to accommodate and inform companies and others of the new implications of this bill.

Could you tell us a bit about that information and at what level it will be? My concern throughout has been due diligence and that companies will have now have to act differently. That will occur at every level of a company and this bill will certainly impact them.

Mr. Baird: I am pleased to say that five of the six measures in the bill will come into effect on proclamation. First, the facilitation payment requires some engagement so that not only companies in Canada are clear, but their subsidiaries elsewhere are clear in terms of what this means.

The Chair: Good. The delay is simply to inform, adjust and gain the understanding.

Mr. Baird: That is the only significant part of it. Five of the six will go into effect right away — the fact of the RCMP having exclusive jurisdiction and any education for the business communities.

The Chair: We have exhausted all the questions and questioners on my list.

Thank you, minister, for coming. This is an important issue. It not only needs to be addressed through the OECD, but also the reputation of Canada can be enhanced by being very diligent in ensuring that best practices for all are employed in Canada and outside Canada.

seul endroit à la fois. Les entreprises fonctionnent dans une vingtaine d'endroits différents avec le comptable ici, les banquiers là, et cetera. Nous vivons dans un monde interrelié et complexe. Que faisons-nous des cas concurrents?

M. Baird : La collaboration avec d'autres pays fait partie de notre politique. Chaque cas dépendrait du pays en question, à savoir si la magistrature est indépendante, si la primauté du droit prévaut et s'il y a aura un processus équitable.

Par exemple, nous avons un cas en Libye où la Cour pénale internationale cherche à porter un individu en justice, alors que le gouvernement de Libye veut poursuivre cet individu à l'interne. Il y aura toute une gamme de cas comme celui-ci.

Bien sûr, le gouvernement, la GRC et le Service des poursuites pénales devront collaborer afin de réussir. Franchement, si les personnes peuvent être traduites en justice de façon équitable et raisonnable, nous serons heureux de travailler avec les pays en question. Les personnes en question pourront très bien être traduites en justice dans deux pays.

La présidente : Le projet de loi entrera en vigueur à une date ultérieure à celle de son adoption par les deux Chambres, s'il y a lieu. D'après ce que j'ai compris de la séance d'information, on procède ainsi afin de fournir de l'information aux entreprises et aux particuliers au sujet des nouvelles conséquences de ce projet de loi.

Pourriez-vous nous parler un peu de ces informations et de leur degré de détail? Tout au long du processus, j'ai été préoccupée par l'obligation de faire preuve de diligence raisonnable et par le fait que les entreprises devront maintenant agir différemment. Cela se fera sentir à tous les niveaux des entreprises, et le projet de loi aura certainement des répercussions sur elles.

M. Baird : Je suis heureux de vous annoncer que cinq des six mesures comprises dans le projet de loi entreront en vigueur au moment de la proclamation. D'abord, le paiement de facilitation exige un certain engagement afin que les entreprises au Canada comprennent bien les conséquences, de même que leurs filiales qui sont situées ailleurs.

La présidente : Bien. Donc, le délai sert simplement à renseigner les parties concernées et à faire les rajustements nécessaires.

M. Baird : Oui, c'est en gros le cas. Cinq des six mesures entreront en vigueur immédiatement, c'est-à-dire la compétence exclusive de la GRC et la sensibilisation du milieu d'affaires.

La présidente : Nous avons épuisé ma liste de questions et d'intervenants.

Merci, monsieur le ministre, de votre présence ici. Il s'agit d'une importante question. Non seulement il faut l'aborder par l'entremise de l'OCDE, mais il y a aussi lieu d'améliorer la réputation du Canada si nous nous assurons avec beaucoup de diligence que des pratiques exemplaires sont utilisées au Canada et à l'extérieur du pays.

We will continue to study this bill. I thank you for taking a fair chunk of your time today to come and answer all of our questions.

Mr. Baird: Madam Chair, our officials at the department are available to the clerk, the chair and members on both sides should they want to contemplate amendments or have questions or technical concerns. They will be available formally and informally.

The Chair: Minister, you have made my job simpler. I was going to turn to members and ask if they have questions for officials. Seeing no hands, I thank the officials for being present.

We will adjourn until Wednesday to hear other witnesses. Once we have completed the testimony, we will go to clause-by-clause consideration of the bill.

(The committee adjourned.)

Nous allons poursuivre notre étude du projet de loi. Je vous remercie d'avoir pris le temps aujourd'hui de venir répondre à toutes nos questions.

M. Baird : Madame la présidente, les représentants du ministère sont à la disposition du greffier, de la présidence et des membres des deux côtés de la table s'ils souhaitent envisager des amendements ou s'ils ont des questions ou des préoccupations techniques. Ces représentants seront disponibles de façon formelle et informelle.

La présidente : Monsieur le ministre, vous venez de me rendre la tâche plus simple. J'allais demander aux membres du comité s'ils avaient des questions pour les représentants du ministère, mais étant donné que je ne vois aucune main levée, je voudrais remercier les représentants d'avoir été présents.

Nous allons lever la séance et reprendre mercredi afin d'entendre d'autres témoins. Une fois les témoignages complétés, nous procéderons à l'étude du projet de loi article par article.

(La séance est levée.)

APPEARING

Thursday, February 28, 2013

The Honourable John Baird, P.C., M.P., Minister of Foreign Affairs.

WITNESSES

Wednesday, February 27, 2013

EMCA — Emerging Markets Capital Advisory Inc.(by video conference):

Ozan Isinak, CEO.

Thursday, February 28, 2013

Foreign Affairs and International Trade Canada:

Alan H. Kessel, Legal Adviser;

Marcus Davies, Legal Officer — Corruption, Transnational Organised Crime, Drugs; Criminal, Security and Diplomatic Law Division.

COMPARAÎT

Le jeudi 28 février 2013

L'honorable John Baird, C.P., député, ministre des Affaires étrangères.

TÉMOINS

Le mercredi 27 février 2013

EMCA — Emerging Markets Capital Advisory Inc.(par vidéoconférence) :

Ozan Isinak, chef de la direction.

Le jeudi 28 février 2013

Affaires étrangères et Commerce international Canada :

Alan H. Kessel, jurisconsulte;

Marcus Davies, agent juridique — Corruption, Criminalité Transnationale Organisée, Drogues; Direction du droit criminel, du droit de la sécurité et du droit diplomatique.